

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale  Dossier complet le : N° d'enregistrement :					
	1. Intitulé du projet					
DEFRICHEMENT DE 9.750 m² su	r parcelles CV 203 & 205 ( ROQUEFORT LES PINS ) d'une contenance de 15.526 m²					
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA CLOCHE					
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Madame Nadine PARIS (nom d'usage HAUVUY)					
RCS / SIRET 4 3 0 1 6 5 8	7 8 R C S Forme juridique S.C.I.					
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1						
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
47 a	PERMIS D'AMENAGER POUR LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT DE 5 LOTS: - 1 LOT DEJA BATI - 4 LOTS DE TERRAINS A BATIR					
	SURFACE OBJET D'UNE DEMANDE DE DEFRICHEMENT 9.750 m².					
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition						
DEFRICHEMENT DE 9.750 m² peuplés esse	ntiellement de pins et de quelques chênes verts.					
- DEMOLITION D'UNE VERRIERE ABRITANT	UN ATELIER D'ARTISTE					
- CONSTRUCTION D'UNE ROUTE DE DESSE La route est déjà en partie existante car e						
- CREATION D'UNE VOIE EN TOUT VENANT	STABILISE POUR BOUCLAGE POMPIERS.					

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.0 Objectife du projet
4.2 Objectifs du projet
DIVISION D'UN TERRAIN ACTUELLEMENT BATI POUR PERMETTRE LA CREATION DE 4 TERRAINS CONSTRUCTIBLES.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
REPRISE DE LA ROUTE EXISTANTE ET EXTENTION DE CELLE-CI AFIN DE DESSERVIR LES 4 LOTS A BATIR.
MISE EN PLACE DES RESEAUX ET VIABILISATION DES 4 TERRAINS A BATIR.
LE DEFRICHEMENT SERA REALISE PAR ABATTAGE DES ARBRES SITUES A L'EMPLACEMENT DES CONSTRUCTIONS OU PRESENTANT UN DANGER POUR LES FUTURES CONSTRUCTIONS.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
IL N'Y A PAS DE PHASE D'EXPLOITATION CONCERNANT LE DEFRICHEMENT.
LA PHASE D'EXPLOITATION CONCERNERA LA CONSTRUCTION DE 4 MAISONS INDIVIDUELLES.

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem	trative(s) d'autorisation le projet a-t- entale devra être jointe au(x) dossie	il été ou sera-t-il soumis ? er(s) d'autorisation(s)
- AUTORISATION DE DEFRICHEMENT		( , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
- PERMIS D'AMENAGER POUR LA REALIS	SATION DES VOIRIE ET RESEAUX DIVE	35
- PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LES 4 T		
45 81		
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération	on - préciser les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques	Valeur(s)
LOT 1 BATI 4.001 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 2.100 m <sup>2</sup>
LOT 2 A BATIR 2.531 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 1.450 m <sup>2</sup>
LOT 3 A BATIR 2.538 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 1.750 m <sup>2</sup>
LOT 4 A BATIR 2.752 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 1.850 m <sup>2</sup>
LOT 5 A BATIR 2.506 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 1.550 m <sup>2</sup>
DADTIES COMMUNICATION 2		
PARTIES COMMUNES 1.198 m <sup>2</sup>		DEFRICHEMENT 1.050 m <sup>2</sup>
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s)		
d'implantation		Long. 07°04'80"22 Lat. 43°67'20"26
CHEMIN DE PEIRE LUCHE 06330 - ROQUEFORT LES PINS	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long°'" Lat°'_"_ Long°'"_ Lat°'"_
Jo	ignez à votre demande les anne	exes n° 2 à 6
<ul> <li>4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?</li> <li>4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre prindiquez à quelle date il a été autorité.</li> </ul>	en d'une installation ou d'un ouvrage cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'e les rojet et	avidant 2 Out U

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		$\times$	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidenc	es potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
essources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
essources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	
Milieu natur				

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	e	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Cadre de vie / Population  Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?  6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets exist approuvés?  Oui  Non  Non  Si oui, décrivez lesquelles:	ants ou
approuvés ?	ants ou
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?	
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :	

7. Auto-évaluation ((acultatif)  Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [acultation publié ;  2 un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  Le projet se situe dans la zone UC du PLU de Roquefort les Pins.  Le secteur est urbanisé.  Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert.  La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Le secteur est urbanisé. Il existe deux constructions sur le terrain plus un garage couvert. La route de desserte est en grande partie existante. Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes. LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
La route de desserte est en grande partie existante.  Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [annon publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Deux maisons sont en construction sur les terrains limitrophes.  LE PROJET DEVRAIT ETRE DISPENSE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTAL  8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [non publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
8. Annexes  8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [annon publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [annon publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [annon publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
8.1 Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [annon publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Objet  1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [ann publié;  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
1 Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - [.  2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
Au minimum 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises l
de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :
5 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnair	8.2	<b>Autres</b>	annexes	volontairem	ent transn	nises par	le maître	d'ouvrage	ou pétitionnaire
--	-----	---------------	---------	-------------	------------	-----------	-----------	-----------	------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
PLAN DU LOTISSEMENT	
9. Engagement et siç	signature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	us X
Fait à ROQUEFORT LES PINS	10. 1 octobre 2018
	21 3013013
Signature MANNAR ALMAN A	
	Manus.

